

ARRETE

Portant désignation des membres
de la
Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat
(C L A H)
en délégation de compétence

Le Président du Conseil Départemental

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article R 321-10,
Vu le décret n°2009-1625 du 24 décembre 2009 relatif à l'Agence nationale de l'habitat, et notamment l'article 1,
Vu le décret n°2017-831 du 5 mai 2017 relatif à l'organisation et aux aides de l'Agence nationale de l'habitat,
Vu la convention de délégation de compétence entre l'Etat et le Département d'Ille-et-Vilaine, et la convention de gestion des aides à l'habitat privé entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'Agence Nationale de l'Habitat 2024-2029, signées le 20 décembre 2023,
En accord avec le délégué local de l'Agence nationale de l'habitat et après consultation des associations compétentes et réception de leur proposition,

ARRETE

Article 1 : Les membres de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat (en délégation de compétences) sont désignés conformément au tableau annexé au présent arrêté pour la durée de la convention de délégation de compétence.

Article 2 : La présidence de la commission est assurée de plein droit par le représentant du Conseil Départemental désigné comme titulaire, et en cas d'empêchement par son suppléant.

Article 3 : La composition de la commission telle que définie par cet arrêté est notifiée au Préfet du département et au délégué local de l'agence dans le département. Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département d'Ille-et-Vilaine.

Rennes, le 13/12/2024

Le Président du Conseil

Départemental d'Ille-et-Vilaine



Jean-Luc CHENUT

ANNEXE**MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT**

STATUT	ORGANISME	TITULAIRE	SUPPLEANT
Président	Département 35	Ludovic COULOMBEL	Mathieu MORILLON Ronan BARBEDOR
Délégué local ANAH	ANAH	Délégué de l'Anah dans le Département ou son représentant	
Représentants des propriétaires	UNPI 35	Albert LE PALUD	René BERNAVA
Représentants des locataires	CNL 35	Maguy GAILLARD	Armelle LEVREL
Personnes qualifiées domaine du logement	ADIL 35	Sophie POUYMAYOU	Lucie Quémeneur Clémence Le Quéré
Personnes qualifiées domaine social	SOLIHA AIS	Bruno TRUET	Mariette DEPONT
	FAS 35	David LANDRY	Frédéric OYSELET
Représentants d'Action Logement	Action Logement	Frédérique PELARD	Patrick PIQUE